Association des Anciens Maires et Adjoints (ADAMA 22)

L'Association des Anciens Maires et Adjoints des Côtes-d'Armor (ADAMA 22) a été créée en 1998. Son siège est situé à l'AMF 22.

Elle est ouverte à tous les anciens Maires et Adjoints ainsi qu'à leurs conjoints(es). Elle est affiliée à la Fédération Nationale (FAMAF).

Ses objectifs : (identiques à ceux de la FAMAF)

- Créer des liens d'amitié entre tous ceux qui ont passé de nombreuses années au service de leurs concitoyens, ouverte à tous dans une ambiance de tolérance et de convivialité.

Actions:

- Conseil d'Émulation Civique (en partenariat avec la DASEN), pour apporter des témoignages d'anciens élus municipaux dans les établissements scolaires
- Participer en Préfecture aux cérémonies d'accueil dans la nationalité
- Remise des Mariannes du Civisme (partenariat avec l'AMF)
- Découvertes du patrimoine et voyages nationaux
- Action citoyenne auprès des jeunes...
- Actions contre l'absentéisme électoral...

Un appel vous est lancé, pour rejoindre l'association en 2020! La cotisation d'adhésion est offerte la 1^{ère} année!

Contacts: ADAMA 22 au siège de l'AMF 22

Le Président : Aimé LE DUIGOU – Trémargat 22110